

# Après trois années d'effort L'irrigation traditionnelle reconnue comme patrimoine culturel de l'Unesco

L'irrigation traditionnelle pratiquée en Wallonie, connue sous le nom d'« abissage », a été reconnue le 5 décembre par l'Unesco en tant que patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Cette inscription vise à accroître la visibilité des connaissances, du savoir-faire et de l'importance culturelle associée à cette pratique ancestrale.

L'inscription de « l'irrigation traditionnelle : connaissance, technique et organisation » sur la « Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité » de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) marque l'aboutissement de trois années de travail collaboratif. En effet, cette reconnaissance vient récompenser la candidature multinationale portée par sept pays depuis 2020 : les Pays-Bas, l'Autriche, l'Allemagne,



L'abissage était essentiellement pratiqué en Ardenne et Haute-Ardenne jusqu'à la seconde guerre mondiale. P-Y L.

l'Italie, le Luxembourg, la Suisse et la Belgique.

Ces derniers ont été soutenus par des experts de la communauté scientifique, des ONG, des parcs naturels, des organismes publics, ainsi que des représentants des commissions nationales de l'Unesco et des ministères de

la Culture.

Au-delà de cette reconnaissance internationale, la pratique de l'irrigation traditionnelle s'est déjà distinguée par son inscription sur les « Listes nationales du patrimoine culturel immatériel » dans les sept États participants. À l'échelle belge, elle est reconnue

comme patrimoine oral et immatériel de la Fédération Wallonie-Bruxelles depuis 2021.

## Qu'est-ce que l'abissage ?

Essentiellement pratiqué en Ardenne et Haute-Ardenne jusqu'à la seconde guerre mondiale, l'abissage est un type d'irrigation agricole qui repose sur l'utilisation stratégique de la gravité et de systèmes construits manuellement, tels que les canaux et les fossés, pour acheminer l'eau des ruisseaux et rivières vers les champs.

En pratique, les agriculteurs choisissent des périodes spécifiques pour irriguer les champs durant lesquelles la circulation de l'eau des canaux et fossés est temporairement bloquée, ce qui crée un débordement et conduit l'eau dans la parcelle.

Mise en œuvre à la sortie de l'hiver et au printemps, cette méthode requiert une connaissance approfondie du paysage, de l'écoulement de l'eau et des conditions météorologiques. ●

## Ouverture des candidatures

# Soyez une des Fermes Ouvertes des 27<sup>e</sup> JFO !

Elles semblent lointaines et pourtant il reste moins de 200 jours pour préparer le week-end incontournable des Journées Fermes Ouvertes pour les familles et fermes wallonnes.

Les Journées Fermes Ouvertes se dérouleront le dernier week-end du mois de juin, en adéquation avec le calendrier scolaire : les 29 et 30 juin prochain.

Elles mènent, chaque année, près de 60.000 visiteurs à pousser la porte d'exploitations agricoles qui les entourent, pour découvrir le métier d'agriculteur sous toutes ses formes et s'octroyer un moment de détente et de partage convivial. Il s'agit d'un événement dont la notoriété n'est plus à démontrer.

Animations, visites guidées, dégustations, partage d'un savoir-faire et d'une passion. Chaque ferme a ses propres activités et spécificités qui suscitent la curiosité et a, par conséquent, beaucoup à partager pour faire découvrir



L'Apaq-W souhaite renforcer la dynamique d'animations et d'actions pédagogiques. D.J.

un métier aux multiples facettes au citoyen.

## Possibilité d'ouvrir ses portes un seul jour

L'Agence wallonne pour la promotion d'une agriculture de qualité (Apaq-W) prend en charge la coordination de

l'événement et la réalisation d'une campagne de promotion. Elle offre également un soutien financier destiné à couvrir les frais liés à l'organisation du week-end de portes ouvertes.

Afin de répondre à la demande et d'apporter plus de flexibilité aux participants, elle suggère que les fermes puissent ouvrir leurs portes pendant

les deux jours du week-end des 29 et 30 juin, avec également la possibilité de ne participer que le samedi ou le dimanche (les subventions seront adaptées en fonction).

Cette année, l'Apaq-W souhaite également renforcer la dynamique d'animations et d'actions pédagogiques afin de répondre aux attentes des familles et de mieux faire connaître les réalités du monde agricole dont celles liées aux circuits courts et à l'alimentation durable.

## Pour s'inscrire avant le 31 janvier ?

Si vous souhaitez participer à l'aventure, vous trouverez toutes les informations pratiques et le formulaire d'inscription sur [www.apaqw.be](http://www.apaqw.be).

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 31 janvier inclus.

Les fermes participantes seront sélectionnées sur la base du dossier de candidature envoyé et seront recontactées après analyse de l'ensemble des dossiers afin de confirmer leur participation aux JFO 2024. ●